

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00812 Numéro SIREN : 791 074 669 Nom ou dénomination : A+A Research
--

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2022 sous le numéro de dépôt B2022/045670

A+A RESEARCH
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5 500 000 Euros
Siège social : 30 Bis Rue Sainte Hélène
69002 LYON

791 074 669 R.C.S. LYON

BILAN ET ANNEXES

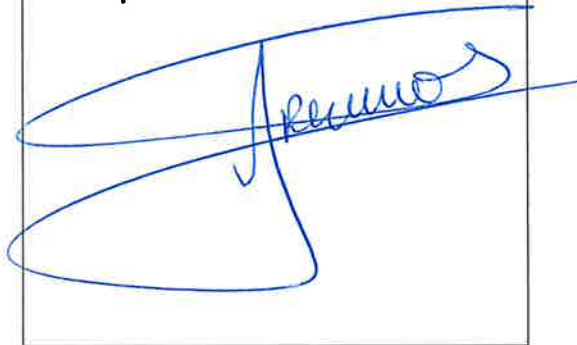
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Certifié conforme

La Présidente

Pour la Société DENTRESSANGLE

M. Raphaël FEUILLET



Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	16 215 587		16 215 587	16 348 654
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	60 000		60 000	60 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	16 275 587		16 275 587	16 408 654
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	60 480		60 480	169 798
Autres créances	4 926 046		4 926 046	5 747 438
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	54 910		54 910	4 990 290
Charges constatées d'avance (3)	7 001		7 001	970
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 048 437		5 048 437	10 908 496
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				107 131
Ecart de conversion actif				1 759
TOTAL GENERAL	21 324 024		21 324 024	27 426 040
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 500 000	5 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	395 013	395 013
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	7 481 533	7 505 253
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	267 968	-23 720
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	495 941	495 941
TOTAL CAPITAUX PROPRES	14 140 456	13 872 488
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		1 759
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		1 759
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		9 195 592
Autres emprunts obligataires		87 799
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 187 616	1 983 496
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 816 284	2 076 015
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 525	180 588
Dettes fiscales et sociales	10 080	28 303
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1	1
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	7 069 506	13 551 793
Ecart de conversion passif	114 062	
TOTAL GENERAL	21 324 024	27 426 040
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 388 458	1 397 828
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 681 049	12 153 965
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	17 284	195
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons Intracon.	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	301 139		301 139	221 700
Chiffre d'affaires net	301 139		301 139	221 700
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			1	930
Total produits d'exploitation (I)			301 141	222 630
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			346 344	242 361
Impôts, taxes et versements assimilés			1 129	535
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			2	1
Total charges d'exploitation (II)			347 475	242 897
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-46 334	-20 267
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation				343 715
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			777	3 423
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			1 759	21 095
Différences positives de change			149	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			2 685	368 233
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			103 835	305 022
Intérêts et charges assimilées (4)			75 176	66 493
Différences négatives de change				171
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			179 012	371 686
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-176 327	-3 453
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-222 661	-23 720

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	617 001	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	617 001	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	133 067	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	133 067	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	483 934	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-6 695	
Total des produits (I+III+V+VII)	920 826	590 863
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	652 858	614 583
BENEFICE OU PERTE	267 968	-23 720
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

 ANNEXE 31 12 2021**EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Intégration Fiscale

La société A+A Research est tête de groupe d'intégration fiscale constitué le 1^{er} juillet 2013 intégrant la société SAS A+A détenue directement à 100%.
La convention de répartition est la suivante :

Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale ; cette charge est donc calculée sur leur résultat fiscal propre après imputation de tous leurs déficits antérieurs.

Les économies d'impôt réalisées par le groupe liées aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice ; l'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la société mère supportera alors une charge d'impôts.

Les économies réalisées par le groupe non liées aux déficits (correctifs, avoirs fiscaux et crédits d'impôts des déficitaires) sont conservées chez la société mère, et sont également constatées en produits ou en charges.

CONSOLIDATION

Les comptes individuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés du groupe Dentressangle, située au 30 bis rue Sainte Hélène à Lyon 2ème (N° SIRET : 492 792 973 00025), au capital de 654 626 960 €.

Conformément à l'article L. 233-17 et R 233-15 du Code de commerce, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/05/2022 par le Président de l'entreprise.

Annexe aux comptes sociaux – Exercice 2021 – A+A RESEARCH

 ANNEXE 31 12 2021

Les comptes annuels ont été élaborés conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2016-07 du 04/11/2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Selon les dispositions des articles 332-1 renvoyant sur l'article 321-10 du PCG, il a été opté pour l'incorporation des frais d'acquisition des titres de participation (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) au coût d'acquisition des titres. La déduction fiscale est alors assurée par la comptabilisation d'amortissements dérogatoires.

Les frais d'acquisition font l'objet d'un étalement sur cinq ans sous forme d'amortissements dérogatoires.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte, notamment de la quote part de A+A RESEARCH SAS dans les capitaux propres de ces sociétés et des perspectives de rentabilité appréciées par référence aux plus values latentes et / ou de perspectives de résultats prévisionnels futures arrêtés par la Direction.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances font l'objet d'une dépréciation calculée individuellement en fonction du risque d'irrecouvrabilité estimé.

Annexe aux comptes sociaux – Exercice 2021 – A+A RESEARCH

ANNEXE 31 12 2021

Disponibilités

Les disponibilités sont constituées des soldes débiteurs des comptes de banques.
Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

Emprunts obligataires convertibles

Les obligations convertibles en actions sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Primes de remboursement des obligations

Les primes de remboursement sont amorties au prorata des intérêts courus.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Indemnités de départ à la retraite

La société n'a pas de salariés ayant 5 ans d'ancienneté.

NOTES SUR LE BILAN

ACTIF IMMOBILISE

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
• Titres de participations	16 348 654		133 067	16 215 587
• Créances rattachées à des participations				
• Prêts et autres immobilisations financières	60 000			60 000
Immobilisations financières	16 408 654			16 275 587
ACTIF IMMOBILISE	16 408 654		133 067	16 275 587

Annexe aux comptes sociaux – Exercice 2021 – A+A RESEARCH

ANNEXE 31 12 2021

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentation de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			133 067	133 067
Scissions				
Mises hors service				
Diminution de l'exercice			133 067	133 067

Commentaire :

En date du 22 Mars 2021, il a été cédé les 6 594 actions IFOP :

- au profit de IIMR pour 6 519 actions
- au profit de particuliers pour 75 actions

Immobilisations financières

Conformément à l'ANC 2015-06, les malis techniques dégagés lors d'opérations de fusion ont été affectés au titre de participations suite à l'analyse des éléments sous-jacent.

Annexe aux comptes sociaux – Exercice 2021 – A+A RESEARCH

ANNEXE 31 12 2021

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Données en K€

- (1) Capital
 (2) Capitaux propres autres que le capital
 (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
 (4) Valeur comptable brute des titres détenus
 (5) Valeur comptable nette des titres détenus
 (6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés
 (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise
 (8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé
 (9) Résultat du dernier exercice clos
 (10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A-Renseignements détail sur chaque titre										
* Filiales										
(détenues à + 50 %)										
SAS A+A	6 386	1 762	100	15 791	15 791			23 400	1 752	
A+A RESEARCH INC.	545	-814	100	63	630				-2	
EXCEL FIELDWORK LIMITED		434	100					5 679	309	
A+A EUROPE	2	24	100	2	2			149	16	
* Participations										
(détenues entre 10 et 50 %)										
SAS INTERNATIONAL INSTITUT	1 935	1 518	20.00	360	360			454	1 094	
B- Renseignements global sur les autres titres										
* Autres filiales françaises										
* Autres filiales étrangères										
* Autres participations françaises										
* Autres participations étrangères										

Annexe aux comptes sociaux – Exercice 2021 – A+A RESEARCH

ANNEXE 31 12 2021

ETAT DES CREANCES

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 053 527 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Autres	60 000		60 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	60 480	60 480	
Autres	4 926 046	4 926 046	
Capital souscrit – appelé, non versé	7 001	7 001	
Charges constatées d'avance			
Total	5 053 527	4 993 527	60 000

Le poste « Autres créances » correspond principalement :

- A la créance d'impôt société pour 2 207 K€
- Aux comptes courants pour 2 696 K€
- A la créance de TVA pour 22 K€

CAPITAUX PROPRES

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 500 000.00 € décomposé en 5 500 000 titres d'une valeur nominale de 1.00 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 500 000	1.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	5 500 000	1.00

Annexe aux comptes sociaux – Exercice 2021 – A+A RESEARCH

A+A RESEARCH
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5 500 000 Euros
Siège social : 30 Bis Rue Sainte Hélène
69002 LYON

791 074 669 R.C.S. LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2021

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 s'élevant à 267 967,96 Euros de la manière suivante :

- 5 % à la « Réserve Légale »	pour	13 398,40 Euros
- Au compte « Autres Réserves »	pour	254 569,56 Euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 JUIN 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Pour la Société DENTRESSANGLE
Raphaël FEUILLET





A+A RESEARCH

Siège social : 30 Bis rue Sainte Hélène – 69002 Lyon
Société par actions simplifiée au capital de 5 500 000 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021



RSM Paris

26, rue Cambacérès

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

A+A RESEARCH

Siège social : 30 Bis rue Sainte Hélène – 69002 Lyon

Société par actions simplifiée au capital de 5 500 000 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Associés de la société A+A RESEARCH,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A+A RESEARCH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Titres de participations » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues par la direction avec les données financières de chacune des filiales ainsi que leurs perspectives d'avenir.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du Code de Commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 27 juin 2022

Le commissaire aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Paul-Evariste VAILLANT'.

Paul-Evariste VAILLANT

Associé